



Lieu : 39300 Champagnole (environ 1h 45 à 2 h de route).

RDV : à 09.00h au parking du centre Casino 33 Avenue Clémenceau à l'entrée de Champagnole.

Magasin de pêche : La Détente, 4 rue Maréchal Foch à 200 m du Casino, RDV avec le président de la Gaule Champagnolaise pour info et permis.

Pêche : tout est autorisé sauf l'asticot en 1ère catégorie, interdiction de pêcher et de rentrer dans l'eau dans les frayères à ombres (indication par panneaux).

**Attention car chaque AAPPMA a son secteur de pêche, donc bien regarder avant de prendre la carte journalière.**

Site internet :

<http://www.peche-jura.com/>

<http://www.peche-jura.com/aappma-jura-10.htm>

AAPPMA DE CHAMPAGNOLE "La Gaule Régionale Champagnolaise"

Hébergement : à 17 km de Champagnole, la Ferme des Coucous chez Mr. Courvoisier à La Favière - [www.lafermedescoucous.fr](http://www.lafermedescoucous.fr)